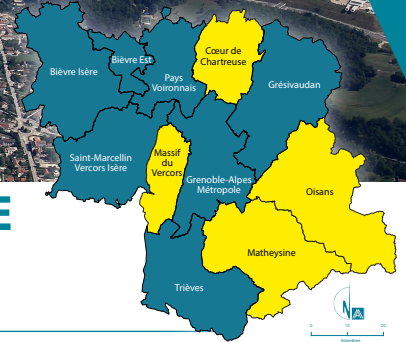
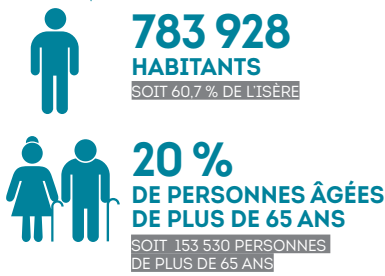


SANTÉ ET VIEILLISSEMENT

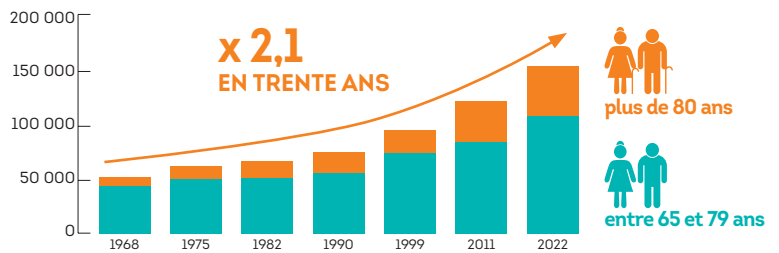
SCoT DE LA GRANDE RÉGION DE GRENOBLE



DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE, CHIFFRES CLÉ 2022



DONT
30 %
ONT PLUS
DE 80 ANS



Source : Insee, RP 2022

Source : Insee, recensement de la population 2022 (pour 2011 et 2022 : exploitation principale ; pour 1968 à 1999 : exploitation complémentaire)

INDICE DE VIEILLISSEMENT



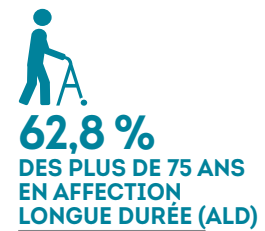
Source : Insee, RP 2022 et 1990



L'indice de vieillissement

C'est le rapport de la population des plus de 65 ans sur celle des moins de 20 ans. Plus il est faible plus le rapport est favorable aux jeunes.

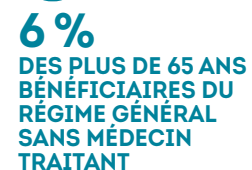
SANTÉ ET PRÉVENTION



Source : GéoFragilité CNAM SIAM ERASME



Source : ORS, Balises ; données Cnam (SNDS référentiel médicalisé - 31/12/2023), Cnam (SNDS DCIR/PMSI MCO - 2021-2023)



Source : GéoFragilité CNAM SIAM ERASME.

REVENUS ET FRAGILITÉ ÉCONOMIQUE DES PERSONNES ÂGÉES

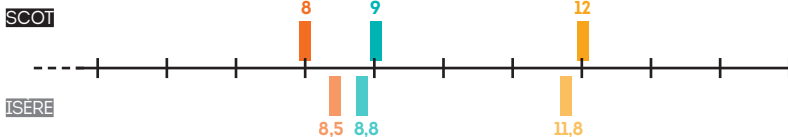
TAUX DE PAUVRETÉ DES MÉNAGES SELON L'ÂGE DES RÉFÉRENTS

Ensemble des ménages
60-74 ans
Plus de 75 ans



Le taux de pauvreté

Il correspond à la part d'individus appartenant à des ménages dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (soit 60 % du revenu médian de la population).



Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal. 2021



Le minimum vieillesse

Il permet de garantir aux personnes âgées disposant de faibles revenus un niveau minimum de ressources.

Sources : Carsat Auvergne, Carsat Rhône-Alpes (2024)

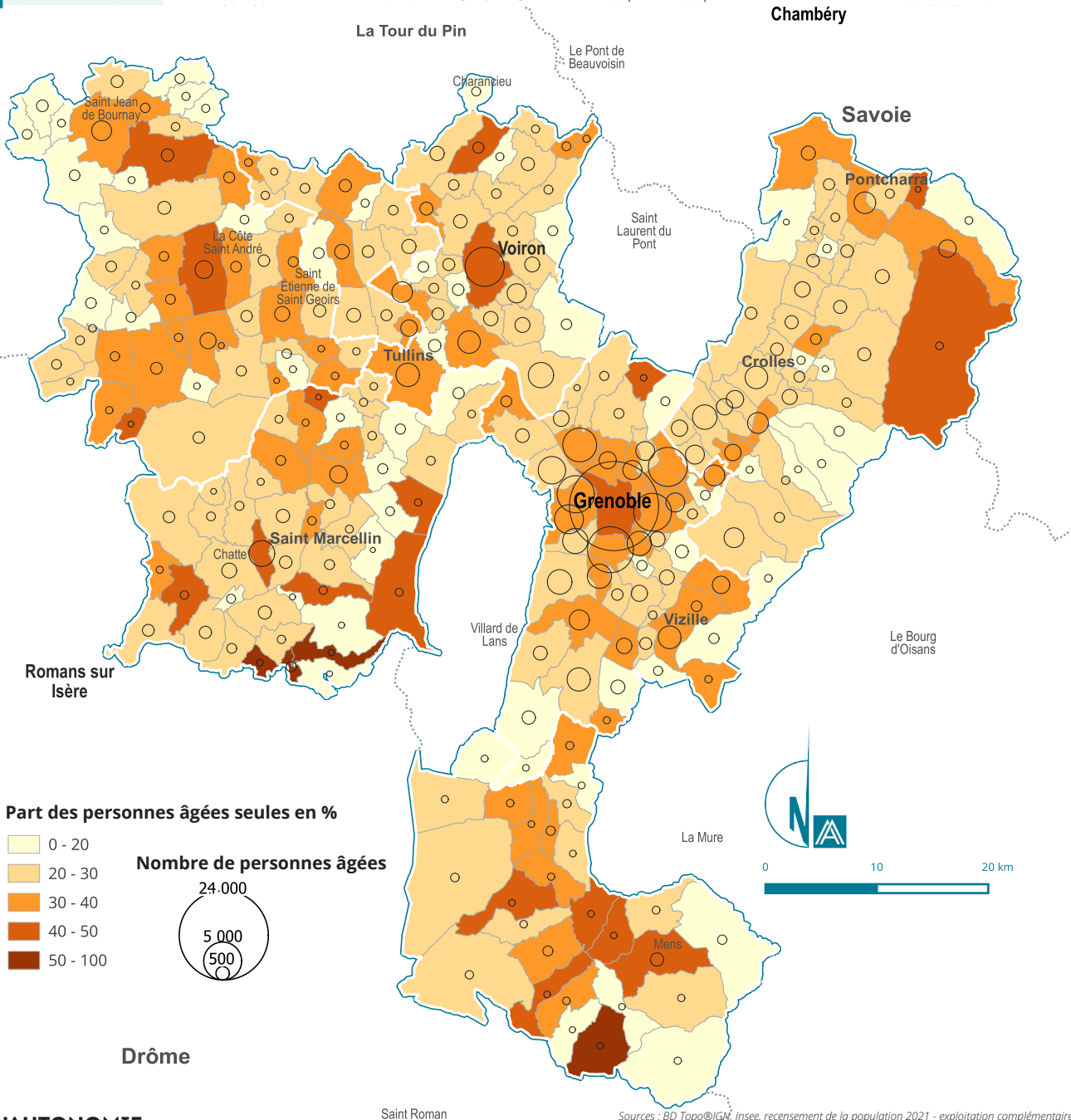
ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES



34 %
DES RETRAITÉS VIVENT SEULS
CONTRE 33 % EN ISÈRE

SOIT
50 440
PERSONNES ÂGÉES
DE PLUS DE 65 ANS
VIVANT SEULES

Source : Insee, recensement de la population 2021, exploitation complémentaire



PERTE D'AUTONOMIE

13 056
BÉNÉFICIAIRES
DE L'APA À DOMICILE

SOIT 179 BÉNÉFICIAIRES
POUR 1 000 PERSONNES ÂGÉES
DE PLUS DE 75 ANS



1 475
BÉNÉFICIAIRES DE L'APA
EN ÉTABLISSEMENT

74 places
EN EHPAD POUR 1 000 HABITANTS
ÂGÉS DE PLUS DE 75 ANS

Taux incluant les places en hébergements et en accueil de jour en EHPAD et en EHPA (cat 500, 501 et 502) en 2025

86 ans et 1 mois
ÂGE MOYEN À L'ENTRÉE EN EHPA

Établissement d'hébergement pour personnes âgées
(FRANCE)

L'Allocation personnalisée d'autonomie (APA)

est une allocation destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus qui ont besoin d'aide au quotidien ou d'une surveillance régulière. On distingue l'APA à domicile de l'APA en établissement qui aide à payer une partie du tarif dépendance en EHPAD (Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

23 %
DE PERSONNES
TRÈS DÉPENDANTES
PARMI
LES BÉNÉFICIAIRES
DE L'APA À DOMICILE

EN GIR 1-2



www.aurg.fr

L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE